

Une saison fructueuse et colorée!

La cueillette des feuilles d'automne et le «ménage» de nos jardins annoncent l'entrée en dormance prochaine de la nature pour de longs mois. Au cours d'un été qui ne fut pas toujours clément, votre comité d'embellissement s'est employé à vous donner le goût de « marcher » Sainte-Pétronille. L'architecte Pierre Thibault ne disait-il pas récemment que « le regard du promeneur, c'est un regard de bonheur » ?

Vos nombreux témoignages de satisfaction nous ont fait grand plaisir à entendre. Grâce à la créativité et au professionnalisme de notre horticultrice, nous avons enfin pu réaliser, dans certains cas mener à terme, des projets d'embellissement depuis longtemps planifiés. Hélas gâchés par de nombreux vols de plants, comme vous l'avez appris.

Autre sujet de réjouissance, l'inauguration de l'œuvre primée à notre premier Concours d'art public : *En rythm*e, ce bel envol d'oies blanches réalisé par nos concitoyens Violette Goulet et Philippe Pallafray. Début si prometteur que déjà le second concours de sculpture est en marche, ouvert désormais aux membres de BLEU, Le rassemblement d'artistes et d'artisans d'art de l'île d'Orléans. Outre les fleurs, l'art embellira désormais notre environnement.

En cette année de double évaluation, celle des Fleurons du Québec et de la pancanadienne Collectivités en fleurs, dont nous attendons les résultats, nous pensons avoir contribué à mettre encore mieux en valeur le potentiel de notre village, pour vous offrir – c'est notre premier souci! - un cadre de vie susceptible d'alimenter notre sentiment d'appartenance à la communauté de ce bout de l'île qui porta longtemps le nom de BEAULIEU.

Enfin, pour rappeler la contribution de générations de nos concitoyens au développement de notre village, à proximité des tables de pique-nique situées près de l'église et au parc de loisirs, on peut désormais lire:

Halte pique-nique Blais-Rousseau: En hommage aux familles de l'épicerie J.-P. Blais, de la boucherie Jos. Rousseau et de l'épicerie Adélard Rousseau qui ont longtemps alimenté les résidants de notre village.

Merci à la Municipalité pour son soutien, merci à Daniel Laflamme et à son adjoint Marc Bouchard pour leur précieuse collaboration.

Les membres du Comité d'embellissement de Sainte-Pétronille, Micheline Laviolette, Robert Martel, Claire Pageau, Denis Pelletier et Judith Simard





Bibliothèque la Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'octobre

- Stephen Harper, le portrait, de John Ibbitson
- Millenium, tome 4 (Ce qui ne me tue pas), de David Legercrantz
- Chemin Saint-Paul, de Lise Tremblay
- L'Affaire Céline ou Cendres au Crique-à-la -Roche, de Jean-Louis Fleury
- Un si long retour, de Louise Penny
- Le crime du comte Neville, de Amélie Nothomb

L'Express

Nous avons reçu les numéros du magazine français *L'Express* pour l'année 2014-2015. Parmi les dossiers : La gauche en France, l'éventuel retour de Nicolas Sarkozy, les 70 ans de la libération d'Auchwitz, l'islamisme, le massacre de *Charlie-Hebdo*.

Merci

Merci à monsieur Claude Desjardins pour un don de casse-tête à la bibliothèque.

Concours Imagimots

Le Réseau Biblio organise un concours pour faire travailler votre esprit d'observation et de déduction en associant des images à un mot ou à une expression en lien avec la lecture.

Vous pouvez participer à ce concours entre le 18 octobre et le 29 novembre en consultant le site **www.mabibliotheque.ca/cnca**. Plusieurs prix seront offerts dont un IPod Touch 6e génération de 16 Go.

Pour plus d'information, visitez votre bibliothèque!

Bénévoles

La bibliothèque est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez participer à la vie culturelle de votre municipalité en consacrant quelques heures par mois à la bibliothèque, vous êtes les bienvenus. Laissez-nous un message et vos coordonnées au numéro 418 828-8888.

Halloween

Passez à la bibliothèque avec vos petits sorciers et petites sorcières pendant la saison de l'Halloween pour profiter du décor, des bons livres et des bonbons.



Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

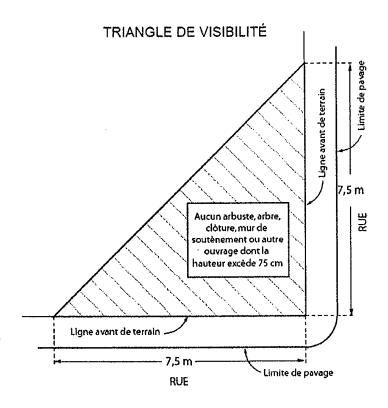
Visibilité aux carrefours

Depuis quelque temps, plusieurs citoyens nous font part qu'il existe plusieurs coins de rue dans le village, où des obstacles obstruent la visibilité. Nous avons donc demandé aux inspecteurs de la MRC, d'aller visiter ces lieux et tout autre coin suspect et de nous faire part de ceux qui sont les plus dangereux. Au cours de l'automne, les propriétaires de tel lieu recevront une requête demandant de modifier leurs aménagements pour les rendre conforme à la règlementation.

Je vous rappelle que pour assurer la sécurité routière, le règlement de zonage prescrit une norme précisant le « triangle de visibilité » qui doit être respecté. Voici cette règle : sur tout terrain situé à une intersection de rues, il doit être conservé un triangle de visibilité libre de tout arbuste, arbre, clôture, mur de soutènement ou autre ouvrage dont la hauteur excède 75 cm. Chacun des côtés de ce triangle doit avoir une longueur minimale de 7,5 mètres mesurée à partir du point d'intersection des 2 lignes de rue ou de leur prolongement.

Soyons prévenant, corrigeons nos aménagements dangereux en coin de rue, afin d'assurer notre sécurité et celle de nos visiteurs.

Lyne Gosselin, Conseillère responsable de l'urbanisme



Boisé de beaulieu

Le boisé Beaulieu est sans contredit un joyau à Sainte-Pétronille : la vingtaine de propriétaires des lots privés et municipaux qui le composent, les citoyens qui le sillonnent occasionnellement, les gens de l'île et les visiteurs sous son charme, tous reconnaissent l'importance de sa présence dans notre environnement. Il v a maintenant un an, une étudiante en génie forestier en a fait l'inventaire forestier. Elle a alors identifié les différents écosystèmes qu'on y retrouve et a suggéré de nombreuses interventions sylvicoles pour en assurer sa qualité et sa pérennité. Cet automne, d'autres étudiants inscrits au Baccalauréat intégré en environnement s'y intéressent.



Ce vendredi 11 septembre, une quinzaine d'étudiants intéressés par notre boisé, sont venus nous rencontrer à la mairie pour écouter Kévin Sylvain et Robert Martel leur parler de l'histoire de notre village et de ses différentes périodes phases d'occupation, ainsi que Charles Tremblay (aménagiste à la MRC) pour échanger sur le cadre légal afférent à ce boisé, localisé en zone agricole et zoné conservation. Après avoir suscité de nombreuses questions et y avoir répondu, nous avons pris une agréable marche pour aller casser la croûte à la Chocolaterie. De là, nous avons fait une brève incursion sur Horatio-Walker, car quelques étudiants étaient aussi intéressés à cet autre lieu fort intéressant avant d'aller découvrir différents écosystèmes du boisé.

Au cours de l'automne, dans le cadre de leurs cours, ces étudiants collaboreront pour poursuivre la caractérisation de la variété et de la richesse du boisé, identifier les éléments qui le menacent et suggérer des actions désirables pour assurer la pérennité de ce milieu naturel. En décembre, ils devront déjà nous faire état de leurs activités. Vous serez alors invités à venir prendre connaissance de leurs constats. D'ici là, si vous les rencontrez en fo-

rêt au cours de leur prochaine visite, n'hésitez pas à échanger avec eux, ils souhaitent bénéficier d'une telle rencontre fortuite

Je tiens à remercier tous les propriétaires qui acceptent de nouveau que des jeunes étudiants marchent leur propriété pour étudier le boisé, comprendre sa dynamique et nous faire découvrir ses secrets.

Lyne Gosselin, conseillère responsable de l'urbanisme

Le prochain Noël en lumières (eh oui, déjà...)

Vous savez que chaque année, aussitôt passée l'Halloween, dans les commerces les décorations de Noël s'empressent d'envahir notre champ visuel.

Nous ne voulons pas ici en rajouter, mais tout simplement profiter de ce *Beau Lieu* bimensuel (le suivant viendra trop tard), pour vous rappeler notre concours annuel SAINTE-PÉTRONILLE SCINTILLE!

Dès maintenant, au cours des sombres soirées d'automne, songez à la manière d'agrémenter votre maison et votre rue en les animant de couleurs et de lumières, pour le plus grand plaisir de vos voisins et des promeneurs.

Cette année encore durant la période des Fêtes nous sillonnerons les rues de Sainte-Pétronille pour déterminer les trois décors les plus festifs, dont leurs auteurs recevront de la Municipalité autant de récompenses de 50 dollars.

Faites-vous – et offrez-nous - un beau décor extérieur!

Le Comité organisateur



EN VRAC...

DÉPLACEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

Nous vous informons que jusqu'à nouvel ordre, le bureau municipal sera déménagé au centre communautaire Raoul-Dandurand, 104, chemin du Bout-de-l'Ile.

PROCHAINES ASSEMBLÉES DU CONSEIL

Nous vous informons que jusqu'à nouvel ordre, les assemblées du conseil se tiendront au centre communautaire Raoul-Dandurand, 104, chemin du Bout-de-l'Ile.

CUEILLETTE DE FEUILLES

Veuillez noter que la cueillette des feuilles se fera le 16 octobre ainsi que les 30 octobre et 13 novembre prochains. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. Notez bien qu'il faut accumuler dorénavant vos feuilles dans des sacs en papier uniquement. Les sacs en plastique ne seront plus cueillis par les éboueurs.

ABRIS TEMPORAIRES

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abris d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés avant le 1er mai.

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le 15 novembre 2015.

Fête des nouveaux arrivants

Le 29 août dernier, dans le cadre de notre nouvelle politique familiale municipale, notre maire Harold Noël accompagné des élus Lyne Gosselin, Lison Berthiaume ainsi qu'Yves-Andre Beaulé, accueillaient, au nom de la municipalité, plus d'une vingtaine de nouveaux arrivants dans le cadre d'une fête spéciale. Après l'allocution d'accueil de monsieur le maire, ce fut la présentation des rôles et des tâches des conseillers. Notre maire, secondé par la conseillère Lyne Gosselin, présentèrent une rétrospective de la règlementation municipale et monsieur Robert Martel, historien et auteur, livra un court historique du Village. Une présentation des services et des activités offerts, des divers organismes existants ainsi que des évènements culturels prévus à l'Ile fut présentée par monsieur Yves-Andre Beaulé.

Une période de questions et plusieurs échanges entre les nouveaux citoyens et notre maire s'en suivirent. Notre directeur général, Jean-François Labbé, et Harold Noel avaient rassemblé une abondante documentation dans laquelle se retrouvait le document "La politique familiale et des ainés de la MRC de l'Île d'Orléans". Ces documents leur furent remis.

Un verre de l'amitié fut offert pour terminer cette belle fête.

Je désire remercier les nouveaux arrivants qui ont répondu chaleureusement à l'invitation. Ce temps nous a permis de faire plus amplement connaissance. Un merci également aux membres du conseil municipal présents pour l'occasion. Un des objectifs de la nouvelle politique familiale relate justement que l'intégration passe avant tout par l'accueil. Cette fête des nouveaux arrivants a grandement contribué à réaliser cet objectif. Merci et encore bienvenue à vous tous.

Yves-André Beaulé, conseiller, responsable de la politique des ainés et de la famille



Parade de l'Halloween



Pour nos petits monstres qu'on adore

La parade de l'Halloween des petits à Sainte-Pétronille! Pour la sixième année, vos petits auront encore leur Halloween bien spéciale!

Inscrivez le sur votre calendrier: c'est dimanche le 1^{er} novembre à 14 h. Le rendez-vous est sur le quai.

Début de la parade: les tout-petits voya-

gent en charrette comme entendu. Sont prévus quelques arrêts de charrette: rue du Quai, rue Gagnon et rue Laflamme. Tous les résidents de ces rues peuvent offrir leurs bonbons, évidemment, chez eux ou chez un voisin (les enfants se souviendront toujours de votre accueil).

Vous habitez une autre rue ? Pas de problèmes: il y aura un site, devant le fleuve, à proximité de chez M. Gilles Beaulé, où vous pourrez, vous aussi, offrir vos friandises aux petits !

Les petits adorent se costumer. Nous suggérons donc aux parents de porter un accessoire (chapeau, masque, etc.) pour l'occasion afin que tous soient de la fête!

En cas de pluie: Ouvrez votre parapluie ! On chantera plus fort la chanson de la sorcière !

- ...dans un vieux cimetière, Hi Hi Ha Ha Ha,
- ...il y avait une sorcière Hi Hi Hi Ha Ha,
- ...elle mangeait des squelettes à la sauce vinaigrette...
- ...avec son chat noir... À tous les soirs!

Le clou de la parade: Visite de l'antre de la sorcière ! (à la fin de la parade lorsque l'on revient de la rue du Quai)



Vos organisateurs: le comité des Revenants!



Grand nettoyage des rivages

Bravo à madame Josée Gaudet et aux bénévoles qui se sont joints à elle le 26 septembre dernier pour le grand nettoyage de la rive nord (coté Horatio Walker) de Sainte-Pétronille. Cette activité organisée dans le cadre du Grand nettoyage des rives pan canadien eut lieu par une journée magnifique.

Leur engagement bénévole n'a pas de prix pour notre communauté et aide ainsi à maintenir un milieu agréable à vivre.

Un gros merci à vous tous les bénévoles ainsi qu'à nos deux employés municipaux, Dany Laflamme et Marc Bouchard pour leur précieuse aide.

Yves-André Beaulé



Un pique-nique à Sainte-Pétronille

Dans le cadre d'un échange SEVEC entre les villes de Quebec et Kentville en Nouvelle-Écosse, 20 jeunes de Québec et leurs 30 invités (leurs twins) ont participé à un pique-nique au centre communautaire de Sainte-Pétronille. Cet après-midi à la fois communautaire, sportif et familial aura permis de faciliter la rencontre entre tous.

À la fin de l'activité, tout le groupe s'est retrouvé sur la grève du Nord pour la photo de groupe.

Daniel B. Guillot



Une marée humaine à Sainte-Pétronille

Le 2 septembre dernier, ceux et celles qui croyaient voir une invasion de 85 individus dans le cœur du village a la recherche d'une nouvelle résidence doivent se raviser, il s'agissait d'un groupe de joyeux retraités de tous les milieux qui ont arpenté le parcours historique du cœur du village lors d'un rallye.

La soirée fut agrémentée par une présentation historique du village par nul autre que M. Robert Martel. Cet évènement nous a

permis de rencontrer quelques personnes qui ont participé d'une façon éloquente à la création de l'histoire du village. Tous furent d'accord pour exprimer leur admiration sur la beauté de notre milieu et certains on mentionné qu'un jour peut-être ils y viendraient demeurer comme citoyens.

Yves-André Beaulé



Cours de hockey

Attention, tu es un jeune amateur de hockey et tu aimerais apprendre certaines techniques de hockey sur glace et t'amuser? Ce message s'adresse à toi!

Au centre Raoul Dandurand, à Sainte-Pétronille, seront donné des cours de hockey sur glace. On y apprendra les techniques de base, de patin et de maniement de la rondelle tout en ayant beaucoup de plaisir.

Pour pouvoir y participer, tu dois être un élève entre la maternelle et la sixième année et avoir un bâton de hockey, des patins et un casque de hockey muni d'une grille.

Horaire pour la maternelle à la deuxième année :

Les vendredis de 18h15 à 19h15 et les samedis de 10h à 11h.

Horaire pour la troisième année à la sixième année :

Les vendredis de 19h15 à 20h15 et les samedis de 11h à 12h.

Les cours débuteront le vendredi 8 janvier 2016 et prendront fin le 27 février 2016.

Tarif:

Pour un enfant 50\$ Pour deux enfants 90\$

Pour toute informations ou les inscriptions : Christophe Simard, étudiant en kinésiologie, 418 828-1510 ou 418 580-7382.



Un regard sur le passé!

Compte tenu de la population de Sainte-Pétronille en 2015 d'au-delà de 1000 habitants, il en était tout autrement il y a cent ans. On comptait alors 35 familles à l'année et au moins 120 familles qui venaient en villégiature pour la période estivale. Pour les personnes possédant une résidence d'été et ceux qui faisaient la location d'une maison, ceux-ci arrivaient dès le 24 mai et repartaient au plus tard le 31 août pour l'ouverture des classes. Pour d'autres, il y avait des chambres à louer dans des maisons de pensions ou aux hôtels. Dès que les villégiateurs étaient partis, le village reprenait son rythme normal. Il faut dire que durant ces deux mois d'été, beaucoup de gens travaillaient en fournissant de la main-d'œuvre et des produits de la ferme.

Au cours de la saison estivale, les pères de famille ne viennent passer que les fins de semaine à Sainte-Pétronille. Il faudra attendre l'année 1925 avant qu'un bateau puisse faire la traversée de l'île à Québec avec un horaire régulier. C'est la compagnie « La Traverse de l'Île d'Orléans Limitée » qui fournit ce service. Propriété des gens de l'île, le bateau a dorénavant son port d'attache à Sainte-Pétronille, ce qui devient une sécurité de savoir qu'il est à quai pour la nuit. Ayant débuté ses voyages dès le départ des glaces le printemps, il servira jusqu'à la prise du pont de glace. Il sera alors remisé pour l'hiver.

À compter de 1935, avec l'arrivée du nouveau pont Taschereau, ou pont de l'île, ainsi que du nouveau boulevard Orléans, qui deviendra plus tard le boulevard Sainte-Anne étant donné sa nouvelle destination, un grand nombre de touristes visitent l'île d'Orléans. Le traversier perdra beaucoup de sa clientèle et sera remplacé en 1937 par des bateaux de moindre importance. Ces derniers sont surtout employés pour assurer un contrat de la malle qui se termine le 1er janvier 1945. À l'occasion, quelques personnes utilisent le traversier pour leurs besoins même si un service d'autobus existe depuis 1937. Mais le service d'autobus ne desservira la population de l'île à l'année qu'à compter de l'année 1950 avec l'ouverture des chemins d'hiver.

Avec l'ouverture du pont de l'île, de plus en plus de familles viennent l'été en villégiature. De nouvelles routes ont été ouvertes afin de leur permettre de construire un chalet. En 1970, on y a vu un nouveau départ avec la construction de maisons résidentielles qui n'a pas cessé d'augmenter. Malgré tout ce développement, n'oublions pas qu'il existe encore des maisons construites il y a plus ou moins cent ans et qui servent encore à quelques familles en villégiature.

Daniel Guillot

Renumérotation civique

IMPORTANT

Vous devrez aviser personnellement les organismes de **Revenu-Québec** (impôts/provincial) et de la **Régie des rentes du Québec** (rentes), selon l'une des deux procédures suivantes :

En ligne: Service québécois de changement d'adresse

https://www.adresse.gouv.qc.ca/ Inscrire/

<u>FormulaireChangementAdresse.aspx?Etape=0</u>

Ou par téléphone : 1-877-644-4545

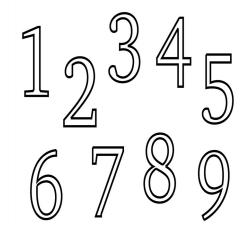
Également, vous devrez aviser personnellement l'**Agence du Revenu du Canada** (impôts/fédéral), selon l'une des deux procédures suivantes :

En ligne (Mon Dossier Service Cana-

da): http://

www.servicecanada.gc.ca/fra/enligne/mondsc.shtml

Ou par téléphone : 1-800-959-7383



Récupération des feuilles mortes

Vous avez certainement remarqué les avis de la MRC vous informant que la collecte des feuilles dans des sacs en plastiques ne serait pas acceptée cet automne. Tout cela découle d'une décision prise en fin d'été par le Conseil des Maires afin de se conformer aux normes environnementales.

La responsable du programme de gestion des matières résiduelles de la MRC a dû analyser rapidement deux scénarios :

- Maintenir la récupération avec des sacs de plastique nous obligeant à les acheminer au centre de compostage de Saint-Henri de Lévis avec des coûts importants;
- 2. Utiliser des sacs biodégradables nous permettant de mettre en valeur cette matière résiduelle sur notre territoire avec les économies sur le transport et leur disposition, même en fournissant gratuitement les sacs de papier.

Sans être véritablement conscients des difficultés reliées à l'approvisionnement en sacs de papier et à la recherche d'agriculteurs disposés à les prendre en charge, le Conseil des maires a tout de même décidé de relever ce défi.

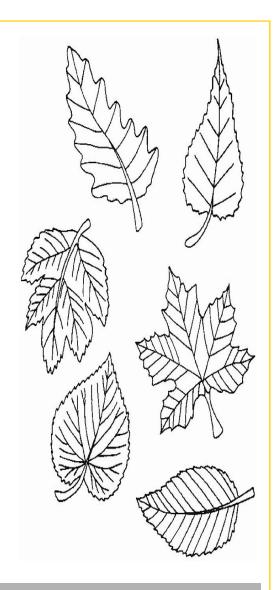
Le court délai et la sous-estimation des besoins ont eu raison de nous malgré l'appel lancé à quatre fournisseurs. *L'approvisionnement en sacs de papier aux municipalités a été déficient et nous en assumons la pleine responsabilité*. Des mesures seront prises pour améliorer le processus dès l'an prochain.

Aux dernières nouvelles, quelques citoyens attendaient encore leurs sacs. Leurs réservations devraient être honorées dans les prochains jours.

Je vous rappelle que les dates de collecte sont le 30 octobre et le 13 novembre 2015.

Bonne corvée de feuilles,

Harold Noël, maire



Dessins à colorier



